

RÈGLEMENT CHEVAUX

- 1. Chaque cheval a besoin d'un Coggins négatif aux raisins de Corinthe daté de pas plus de 12 mois de la date du concours. Règlement stipuler par MAPAC.**
- 2. Nous recommandons que tous les chevaux sont vacciner contre l'EHV-1 (Equine Herpesvirus) et le virus de la grippe équine. Nous demandons que les chevaux ne soient pas en contact avec aucune maladie contagieuse dans les 60 jours avant le début de la foire.**
- 3. Un certificat de preuve d'assurance pour propriétaires/exposants (politique minimum de 1 000 000\$) doit accompagner les inscriptions.**
4. Les inscriptions doivent être reçues par la secrétaire avant le 31 mai 2022. Il y aurait des frais supplémentaires de 2.00\$ par classe pour des inscriptions faites après la date limite et ces inscriptions ne seront pas incluses dans le programme imprimé.
5. Il y aura seulement 1 formulaire d'enregistrement pour chaque combinaison cheval / cavalier.
6. Il y aura un droit d'entrée maximum de 50,00 \$ par jour et par cheval.
7. Le paiement doit accompagner les inscriptions. Aucun remboursement ne sera accordé.
8. Les taxes sont incluses dans les frais d'inscription et les frais de location des boxes.
9. Mercredi et jeudi, les chevaux peuvent arriver à tout moment, sauf pendant le Parade, environ 18h00-20h00.
10. Du vendredi au dimanche, les chevaux peuvent arriver et partir du site de la foire avant 9h00.
11. Du vendredi au samedi soir, les chevaux peuvent quitter le site de la foire entre 23h et 9h. Dimanche, les chevaux peuvent partir à la fin du spectacle.
12. Expo Ormstown, dont ses directeurs, les membres de ses comités, et ses bénévoles, décline toute responsabilité relativement aux articles/animaux perdus ou volés sur le terrain d'exposition et ils ne seront pas tenus responsable pour des dommages causés par tout incident sur le terrain d'exposition.
13. Un certificat de preuve d'assurance pour propriétaires/exposants (politique minimum de 1 000 000\$) doit accompagner les inscriptions.

14. Tous les compétiteurs doivent utiliser des boxes – les remorques ne seront pas nécessairement stationnés en proximité des écuries et il est interdit d'attacher des chevaux aux remorques dans le stationnement. Les boxes pour les chevaux légers sont assignés pour la semaine et le frais de location pour la durée de la foire est 25,00\$.
15. Les boxes seront assignées de la façon qui comptaît mieux à tout le monde. Aucune garantie d'un placement spécifique ne serait accordée.
16. Des boxes supplémentaires pour les équipements ne seront pas garanties. S'il reste des boxes après que tous les chevaux sont placés, les boxes supplémentaires seront distribués dans le même ordre qu'ils ont été reçus par la secrétaire jusqu'à temps que tous les demandes ont été répondu ou jusqu'à temps qu'il ne reste plus de boxes. Le partage entre compétiteurs est encouragé, comme le numéro de boxes est limité.
17. Aucune substitution pour une inscription serait acceptée. Le nom du cheval doit être fourni avec l'inscription pour chaque classe.
18. Des chevaux inscrits dans les classes de licou et d'autres classes destinées aux races spécifiques doivent être enregistrés et une copie du certificat d'enregistrement doit accompagner l'inscription.
19. Si vous aimeriez vous retirer d'une classe, veuillez svp aviser un membre du comité dans la zone de réchauffement aussitôt que possible.
20. Le juge pourrait renvoyer un compétiteur du manège s'il le considère de ne plus être en contrôle de leur cheval, s'il est disruptif, ou s'il présente un danger à lui-même ou aux autres compétiteurs.
21. Toutes les décisions faites par les juges sont définitives. Des plaintes doivent être enregistrés avec la présidente du comité toute de suite après la classe. Le frais pour une telle plainte est 50,00\$, ce qui serait remboursé si la plainte est soutenue.
22. Des casques conformes aux normes ASTM sont requises pour tous les compétiteurs de 18 ans ou moins quand ils sont montés sur un cheval n'importe où sur le terrain d'exposition.
23. Tous les poneys doivent mesurer 14.2 mains ou moins. Les chevaux mesurent 14.2 mains ou plus. Un animal mesurant 14.2 peut être classifié comme un poney ou un cheval, mais doit être classifié exclusivement comme un ou l'autre pour la durée de la foire.
24. Des numéros sont assignés à la COMBINAISON CAVALIER/CHEVAL. Le compétiteur est responsable de porter le bon numéro pour chaque classe. Si le compétiteur ne porte pas le bon numéro, il ne sera pas jugé.

25. Les prix en argent seront accordés au numéro assigné à la combinaison cavalier/cheval. Si un compétiteur porte le mauvais numéro, ça pourrait causer des erreurs avec la distribution de ces prix. Ces erreurs ne sont pas la responsabilité de la secrétaire et ne seront pas corrigés.
26. Un programme de recyclage des rubans est maintenant en place. Des compétiteurs qui veulent retourner leurs rubans peuvent les retourner à n'importe quel membre du comité.
- 27. Toutes les roulottes / campeurs avec ou sans branchements doivent réserver un emplacement s'ils restent sur le terrain. Cela comprend les remorques de stockage ou tout autre véhicule utilisé comme dortoir pendant la foire.**